

# Présentation du test de renouvellement des formateurs d'examinateurs-correcteurs DELF-DALF

Madame, Monsieur,

Depuis le 01/01/2014, un nouveau test pour le renouvellement à distance des formateurs a été mis en place. Veuillez trouver ci-dessous ses spécificités.

Cordialement,

Le bureau DELF-DALF

-----

## Contenu

1. Conditions d'accès au test de renouvellement des formateurs d'examinateurs-correcteurs .....	2
2. Nature du test de renouvellement .....	2
3. Calendrier des sessions de renouvellement .....	3
4. Procédure d'inscription aux tests de renouvellement en ligne et validation des candidatures .....	4
5. Correction des tests de renouvellement et conditions de réussite au test de renouvellement des formateurs d'examinateurs- correcteurs .....	4
6. Annexe (fiche de préinscription) .....	5
7. Accords de confidentialité .....	7

## 1. Conditions d'accès au test de renouvellement des formateurs d'examineurs-correcteurs

Peuvent effectuer ce test à distance les formateurs qui remplissent à *la date de leur inscription à ce test de renouvellement* toutes les conditions suivantes :

- être rattaché à un centre d'examen DELF-DALF ;
- avoir animé au moins une formation d'examineurs-correcteurs durant les trois dernières années ;
- avoir participé à au moins une session de correction en tant qu'examineur-correcteur au cours des trois dernières années.

## 2. Nature du test de renouvellement

Le test de renouvellement des formateurs se présente sous la forme d'un document interactif Acrobat Reader (.pdf) d'une dizaine de pages.

Dans ce test axé sur l'ingénierie de formation, le formateur devra répondre à des études de cas parmi les suivantes, en proposant des exemples d'activités en lien avec la formation d'habilitation des examineurs-correcteurs :

- travail sur l'appropriation des descripteurs ;
- proposition d'exploitation pédagogique des épreuves de compréhension ;
- justification des notes attribuées par le bureau DELF-DALF à des productions et proposition d'exploitation pédagogique.

Pour terminer, le formateur devra montrer sa connaissance du CECRL et du dispositif DELF-DALF.

### 3. Calendrier des sessions de renouvellement

Pour l'année 2020, le bureau DELF-DALF a programmé plusieurs périodes pendant lesquelles le formateur a la possibilité de réaliser son test de renouvellement. À chacune de ces périodes correspond un mois pendant lequel le bureau DELF-DALF procède à la correction des tests. En juillet et août, il n'y a aucune activité.

<b>Mois</b>	<b>Janvier 2020</b>	<b>Février 2020</b>	<b>Mars 2020</b>	<b>Avril 2020</b>	<b>Mai 2020</b>	<b>Juin 2020</b>
<b>Activité</b>	Tests	Correction des tests de janvier	Tests	Correction des tests de mars		

<b>Mois</b>	<b>Juillet 2020</b>	<b>Août 2020</b>	<b>Septembre 2020</b>	<b>Octobre 2020</b>	<b>Novembre 2020</b>	<b>Décembre 2020</b>
<b>Activité</b>						

Le formateur reçoit son test en début de mois. Il dispose de 4 semaines pour le réaliser. Il doit impérativement le renvoyer complété au bureau DELF-DALF par courriel 4 semaines plus tard.

La durée de réalisation du test, pour un formateur expérimenté, est estimée à 3-4 heures. Il est possible de réaliser le test en une fois, ou non, sur le mois.

## 4. Procédure d'inscription aux tests de renouvellement en ligne et validation des candidatures

Le responsable de la gestion centrale (à l'étranger) ou du centre (en France) remplit le formulaire d'inscription qui se trouve en pages 5 et 6 de ce document et le renvoie par courriel (scanné) à [habilitationdelfdalf@ciep.fr](mailto:habilitationdelfdalf@ciep.fr). Il joindra également à son envoi les accords de confidentialité, qui se trouvent en pages 7 et 8 de ce document, dûment complétés et signés par le formateur.

Le CIEP se réserve le droit de ne pas accepter l'inscription d'un formateur si les conditions citées plus haut ne sont pas réunies auquel cas le formateur devra participer à une nouvelle formation d'habilitation des formateurs du DELF et du DALF soit par le biais d'un stage BELC, soit lors d'une mission du CIEP.

Si le formateur remplit les conditions d'inscription, le bureau DELF-DALF informe le responsable de la gestion centrale (à l'étranger) ou du centre (en France) de sa décision et envoie directement au formateur concerné le test par courriel électronique à la période indiquée dans le formulaire d'inscription.

## 5. Correction des tests de renouvellement et conditions de réussite au test de renouvellement des formateurs d'examineurs-correcteurs

Le mois suivant la réalisation du test par le formateur, le bureau DELF-DALF procède à la correction.

Les critères de validation sont les suivants :

- avoir réalisé la totalité des activités dans le temps imparti ;
- maîtriser les spécificités des niveaux du CECRL et le dispositif DELF-DALF ;
- élaborer des commentaires exhaustifs, pertinents et adéquats ;
- concevoir des activités pédagogiques pertinentes, cohérentes et claires.

En cas de réussite, une nouvelle attestation de formateur, valable 5 ans, est envoyée au formateur via la gestion centrale (à l'étranger) ou le centre d'examen (en France).

En cas d'échec, un bilan est envoyé au responsable de la gestion centrale (à l'étranger) ou du centre d'examen (en France) qui le communique au formateur et le CIEP demande à ce dernier de se soumettre à un test complémentaire à la période de son choix parmi celles proposées dans le calendrier.

Dans tous les cas, le bureau DELF-DALF envoie sa décision à la gestion centrale (à l'étranger) ou au centre d'examen (en France) **le dernier jour du mois de correction**. Les renouvellements d'habilitation doivent être planifiés et anticipés au besoin en conséquence.

## 6. Annexe (fiche de préinscription)

### *Pôle Langues - Département évaluation et certifications*

# Formulaire de préinscription au renouvellement d'habilitation à distance des formateurs d'examineurs- correcteurs DELF-DALF

## IDENTITÉ

<b>CIVILITÉ du formateur :</b>	<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame
<b>NOM du formateur :</b>		
<b>PRÉNOM du formateur :</b>		
<b>PAYS DE RATTACHEMENT du formateur :</b>		
<b>CENTRE D'EXAMEN DE RATTACHEMENT du formateur</b> ( <i>précisez AF, IF ou autre</i> ) :		
<b>COURRIEL du formateur :</b>		@
<b>DATE DE NAISSANCE du formateur :</b>	..... / ..... / .....	
<b>LANGUE MATERNELLE du formateur :</b>		
<b>PRÉCÉDENTE ATTESTATION de formateur :</b>		
Niveaux obtenus ( <u>formateur</u> ) :	<input type="checkbox"/> A1.1 <input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2	
Dates de stage :		
Lieu(x) de stage :	OU cochez si renouvellement à distance : <input type="checkbox"/>	

## PÉRIODE CHOISIE POUR EFFECTUER LE TEST DE RENOUVELLEMENT

*Parmi les dates indiquées ci-dessous, merci de sélectionner la période pendant laquelle le formateur effectuera son test de renouvellement :*

- du 8 janvier 2020 au 05 février 2020
- du 4 mars 2020 au 1<sup>er</sup> avril 2020
- à définir
- à définir
- à définir

*Le formateur dispose de 4 semaines maximum pour réaliser son test. Ce dernier est corrigé par le bureau DELF-DALF le mois suivant.*

## ACTIVITÉS

**Depuis les trois dernières années, le formateur a participé en tant qu'examineur-correcteur à :**

Années	Nombre de sessions	Dates des sessions	Niveaux évalués (épreuve de production orale)	Niveaux corrigés (épreuves collectives)
.....				
.....				
.....				

**Depuis trois ans, le formateur a pris part à la gestion du dispositif DELF-DALF comme :**

responsable de centre                       relecteur de sujets  
 gestionnaire administratif               membre du jury national  
 formateur : *merci de préciser les dates, lieux et niveaux de formations (il est impératif, pour être accepté au test, d'avoir animé une formation au cours des 3 dernières années)* :

-

-

-

-

Merci d'imprimer ce formulaire et de le renvoyer dûment rempli au bureau DELF-DALF ([habilitationdelfdalf@ciep.fr](mailto:habilitationdelfdalf@ciep.fr)). Il doit être transmis **par la gestion centrale** (à l'étranger) ou **le responsable de centre** (en France) et non pas par le formateur.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom, prénom et signature du responsable de la gestion centrale (à l'étranger) ou du responsable de centre (en France) :